
Livret d'accueil



SESSAD

Troubles Complexes du Langage

28 rue des Ecayennes-21000 DIJON
Tel : 03.80.41.17.44 / 03.80.41.08.22

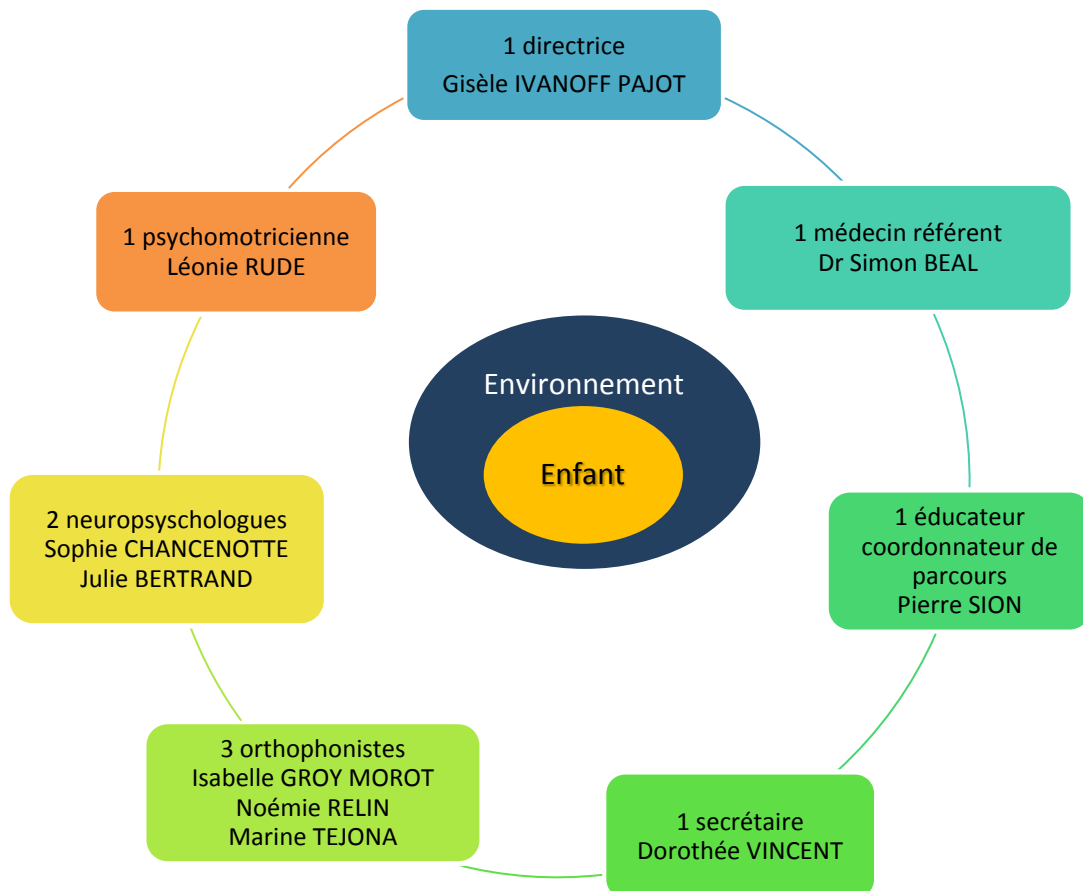
sessad.tcl@pepcbfc.org

www.pepcbfc.org

Le SESSAD TCL (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) exerce ses missions sous la responsabilité juridique et morale de l'Association PEPCBFC. Notre association s'engage pour « agir pour une société inclusive et solidaire ». Elle s'inscrit dans le respect des exigences de la loi 2002-02 « rénovant l'action sociale et médico-sociale » ainsi que dans une démarche globale d'amélioration continue de la qualité.

Une équipe pluridisciplinaire spécialisée intervient, de manière précoce et intensive, auprès de l'enfant et sa famille, dans son environnement (école, domicile, etc.)

Le SESSAD TCL est destiné aux enfants âgés de 4 à 8 ans présentant des troubles complexes du langage oral.



Les échanges avec les professionnels qui accompagnent votre enfant :

Les différents professionnels peuvent être sollicités à tout moment pour vous expliquer ce qu'ils font et échanger avec vous sur l'évolution de votre enfant.

Le coordonnateur de parcours est votre interlocuteur privilégié.

Aux différentes étapes de l'accompagnement, il vous proposera de vous rencontrer pour recueillir vos attentes, entendre vos remarques et construire avec vous le projet d'accompagnement.

Vous pouvez aussi le solliciter en cas de besoin, ou de question.

VOS CONTACTS

Coordonnateur de Parcours :

Pierre SION – pierre.sion@pepcbfc.org

Secrétariat :

Dorothee VINCENT – dorothee.vincent@pepcbfc.org

Orthophonistes :

isabelle.groymorot@pepcbfc.org

noemie.relin@pepcbfc.org

marine.tejona@pepcbfc.org

Neuropsychologues :

sophie.chancenotte@pepcbfc.org

julie.bertrand@pepcbfc.org

Psychomotricienne :

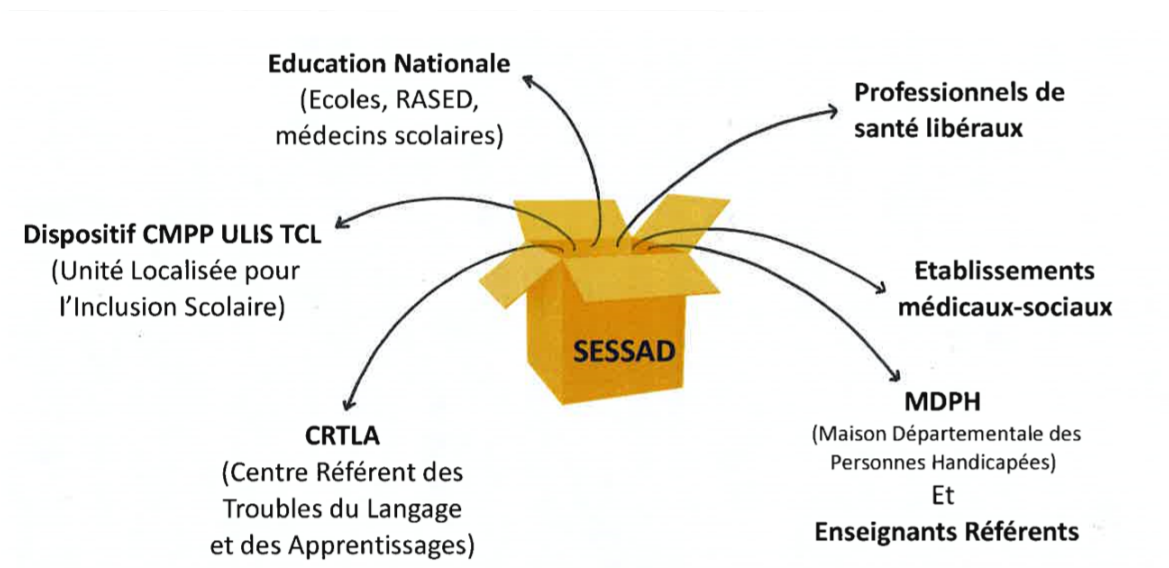
leonie.rude@pepcbfc.org

Médecin référent :

simon.beal@pepcbfc.org



Les partenaires



La co-construction de l'accompagnement de votre enfant en 5 étapes

Le SESSAD TCL vise à ce que l'enfant et sa famille soient les principaux acteurs de leur projet. Les professionnels sont à l'écoute des besoins des enfants et des familles pour construire ensemble le Projet Individuel de Prise en Charge le plus adapté :



1. L'admission

Votre enfant est orienté vers notre service suite à une **notification de la MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Un **premier contact téléphonique** est pris par le Coordonnateur de parcours du SESSAD. Il vous informera du fonctionnement général du service et organisera **un premier rendez-vous à domicile**. Ce premier entretien inclura un autre professionnel du service et permettra d'accueillir votre demande ainsi que vos questions sur les modalités d'accompagnement du service.

Avec votre accord, un **lien** est fait **avec l'école et les différents professionnels** intervenant auprès de votre enfant.

Dans le mois qui suit l'admission de votre enfant, le SESSAD TCL établit avec vous un **Document Individuel d'Accompagnement (DIA)**. Il fixe les objectifs et les modalités de l'accompagnement.

2. Une phase de bilan

Après **consultation du dossier** et **échanges avec les professionnels** de secteur, des **évaluations** pourront être réalisées par l'orthophoniste, la neuropsychologue, la psychomotricienne, l'éducateur coordonnateur de parcours.

Cette phase est coordonnée par le médecin référent du service. Elle permettra de mieux faire connaissance avec votre enfant, son environnement et d'affiner ses besoins.

3. Elaboration du Projet Individuel de Prise en Charge

Il a lieu dans les 6 mois qui suivent l'admission. Il est élaboré à partir des **attentes exprimées par la famille et/ou de l'enfant** et des besoins identifiés par les professionnels du service et autres intervenants extérieurs.

Lors d'une **réunion de synthèse**, les professionnels définissent des **objectifs d'accompagnement et les moyens à mettre en œuvre** pour répondre aux attentes exprimées par l'enfant et sa famille. Un **référent de projet** est défini à l'issue de cette réunion.

Un **retour de synthèse** est proposé à la famille. Il permet **l'élaboration du Projet Individuel conjointement** avec l'enfant, la famille et les professionnels. Cette étape précise l'accompagnement et les prises en charge.

4. Evaluation et réactualisation du Projet Individuel de Prise en Charge

Le Projet Individuel est **évalué** et **réactualisé** chaque année lors de la **synthèse de projet**.

5. La fin de l'accompagnement

Les différentes rencontres et le travail avec l'enfant et sa famille permettent de faire le point et préparer sa sortie du SESSAD TCL (projet de vie, orientation).

LA PARTICIPATION DES PARENTS A LA VIE DU SESSAD TCL

Différentes instances sont prévues pour vous permettre de vous exprimer et participer à la vie du SESSAD TCL.

Les instances « légales » :

- Enquêtes de satisfaction
- Analyse des réclamations

Les temps d'échange institutionnels :

Différents temps de rencontres vous seront proposés pour favoriser les échanges entre parents/professionnels, parents/parents, et faciliter le partage d'informations ou d'expériences :

- Portes ouvertes
- Groupe de paroles parents, fratrie
- Réunions d'informations à thèmes
- ...

LES QUESTIONS PRATIQUES

Périodes d'ouverture

- Un calendrier des périodes d'ouverture vous est donné au début de chaque année.
- Des activités et une organisation particulière pourront être proposées à votre enfant lors des vacances scolaires.

Horaires

- Une **permanence téléphonique** est assurée de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h du lundi au vendredi (jusqu'à 16h le mercredi).

Pour venir jusqu'à nous...

- SESSAD TCL, 28 rue des Ecayennes, 21000 DIJON
- Bus DIVIA, ligne 13 direction Motte Giron, arrêt «CFA Marcs d'Or » puis 10 minutes à pied

IMPORTANT En cas d'absence de votre enfant...

Merci de prévenir en contactant le secrétariat, dès que possible.

Informez l'établissement scolaire de votre absence.